

TENUE CIVILE Année 2018 -2019

Tout élève non conforme à la tenue présentée ci-dessous se verra refuser l'accès à l'établissement

*Nous vous recommandons de passer commande auprès de notre fournisseur **Dany- EPI06, 7 rue de Russie à Nice, (Tél. : 04 83 84 60 50)** avec lequel un tarif préférentiel a été négocié pour le lycée (en moyenne 20% moins cher que les prix constatés sur internet)*

FILLES

- Pantalon réf Latte bleu marine
ou
Robe réf Moka bleu marine
- Veste réf Cortado bleu marine
- Chemisier blanc réf Palena
- Pull en v uni gris ou bleu marine
Uniquement en période hivernale au-dessus du chemisier et en dessous de la veste
- Collants noir ou couleur chair
Aucune fantaisie autorisée
- Chaussures de ville noires ou bleu marine de type :

Derby



ou

Escarpin



(avec talon de 3cm maximum)

Le port de la jupe est interdit

GARCONS

- Pantalon réf Harrar bleu marine
- Veste bleu marine réf Kontir
- Chemise blanche réf Phuket
- Cravate *discrète* ou nœud papillon
- Pull en v uni gris ou bleu marine
Uniquement en période hivernale au-dessus de la chemise et en dessous de la veste
- Chaussures de ville noires réf patrice
- Chaussettes noires ou bleu marine

Rappel du Règlement Intérieur (article C.8.)

Les cheveux doivent être entretenus et coiffés. Les garçons doivent être rasés. Sont interdits les piercings, les tatouages apparents, les bijoux d'oreille pour les garçons, et d'une manière générale toute tenue véhiculant une image sans rapport avec les métiers de l'hôtellerie et du tourisme.

TENUE CIVILE Année 2018 -2019



**Photos non contractuelles pour les chaussures femmes*